REÇU EN PREFECTURE

1e 01/07/2022

Application agréée E-legalite.com

39_DE-02B-200033827-20220701-2722-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2022

RECONVOCATION SUITE A ABSENCE DE QUORUM

Nombre de membres	
en exercice	38
présents	21
absents ayant donné pouvoir ou	
procuration	12
Absents	5
Votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstention	0
Date de la convocation	
27 juin 2022	
D . 11 CC 1	
<u>Date d'affichage</u>	

1er juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier juillet, à quatorze heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

<u>Présents</u>: Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Antoine OTTAVI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, André ROCCHI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés :

Absents ayants donné pouvoir : Xavier LUCIANI à Marie Toussainte SISTI, Marion PAOLINI à Angèle MANFREDI, Julien PAOLINI à Ghjuvan Santu LE MAO, Jean Noël GUIDICI à Marie Toussainte SISTI, Anne Marie

CHIODI à Sébastien GUIDICELLI, Muriele ELEGANTINI à Agnulina ANDREANI, Jean Jacques FRATICELLI à André ROCCHI, Lisa FRANCISCI à Christian PAOLI, Esteban SALDANA à François BENEDETTI, Josette FERRARI à François TIBERI, Stella MORACCHINI à Marlène GIUDICELLI, Georges MORACCHINI à Jean Marc PINELLI.

<u>Absents</u>: Michel GALINIER, Marie Félicia CRISTOFARI, Don Marc ALBERTINI, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Marie Toussainte SISTI

<u>Délibération n°2722 Objet</u> : Demande de financement pour l'acquisition de bennes

(Annule et remplace la délibération n°4221 du 21 mai 2021)

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que l'acquisition de nouvelles bennes est nécessaire au fonctionnement des services techniques de la communauté.

Cette opération avait déjà fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Collectivité de Corse, ainsi que de l'Ademe/Office de l'Environnement, cependant ce dernier a informé la CCFC en date du 24 mai 2022, que l'Ademe ne prenait plus en charge le financement pour les opérations d'acquisition de bennes, et que sa participation propre était revue à la baisse, à hauteur de 30%.

REÇU EN PREFECTURE le 01/07/2022 Application agréée E-legalite.com

99_DE-02B-200033827-20220701-2722-DE

De surcroit, les prix des matières premières ayant considérablement augmenté dans ce laps de temps, il convient également de revoir les quantités estimatives à la baisse.

Ainsi, il convient de délibérer à nouveau pour réviser le plan de financement comme suit :

Les besoins sont les suivants :

- 2 bennes de 30 m3
- 1 benne de 30 m3 avec capot hydraulique (anti envol)
- 1 benne de 30 m3 avec un toit
- 2 bennes de 15 m3 (bennes à monstres)
- 1 benne pour PL version fermée pour transport des cartons
- 1 benne version camion ridelles

Montant estimatif total: 67 000 €HT

Plan de financement :

- 30% OEC.....20 100 €50% CDC (DQ)33 500 €
- 20% CCFC......13 400 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Adopte le plan de financement ;
- Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire ;
- Autorise Monsieur le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Extrait conforme au registre des délibérations de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu Le Président Louis CESARI

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le

le Président Francis GIUDICI